



## Entrepôt logistique Système U ZA La Salamane (Clermont l'Hérault) Prévention et gestion des déchets de chantiers

- Déchets du BTP
- Languedoc-Roussillon

### Pourquoi agir ?

Le pôle logistique implanté sur la ZAC de la Salamane à Clermont l'Hérault constitue pour Système U une infrastructure clé permettant d'organiser son développement dans le Sud de la France et, en particulier, sur le Languedoc-Roussillon.

Au travers de ce chantier phare de construction d'un entrepôt de 65 000 m<sup>2</sup>, Système U a souhaité concrétiser sa démarche d'éco-exemplarité avec une attention particulière portée à la gestion des déchets articulée autour de trois priorités :

- la propreté du chantier,
- la réduction de la dangerosité et de la quantité des déchets,
- un bon niveau de tri et de valorisation.

### Présentation et résultats

Dès la phase APS, une estimation de la typologie et des quantités de déchets produits a été réalisée de façon à pouvoir individualiser un lot spécifique « déchets » alors qu'usuellement on utilise le compte prorata ou on crée un compte inter-entreprises.

La solution technique retenue repose sur la mise en place d'une déchèterie provisoire de 8 quais avec une signalétique adaptée, afin de trier les gravats inertes, les bois traités ou non, les métaux, les cartons, les plastiques et les déchets non dangereux en mélange, le dernier quai restant en réserve pour les rotations.

BIOCAMA, entreprise spécialisée, située à Pignan (34), a été retenue pour la prestation d'enlèvement et de transport des bennes, de valorisation ou d'élimination des déchets de chantier.

Afin de pallier le principal défaut inhérent à ce type d'organisation, à savoir une relative déresponsabilisation des entreprises, le maître d'ouvrage a imposé de strictes conditions d'exploitation de la déchèterie avec des horaires réduits d'ouverture (fin d'après-midi), et la présence systématique d'un agent du gardiennage permettant de valider la qualité du tri des différents apporteurs.

La volonté de limiter la quantité de déchets dangereux produits a conduit à demander aux entreprises concernées d'assurer en interne leur gestion, préférentiellement avec un retour vers le fournisseur, tout en conservant une obligation de traçabilité.



Le SOGED (schéma d'organisation et de gestion des déchets) ainsi défini a servi de référentiel lors de la procédure de consultation et les entreprises ont dû répondre en respectant ce cadre.

Vue des bennes de tri de la déchèterie provisoire

Crédit Photos : BETAC - Système U



#### Organismes

Maître d'ouvrage : Système U

Maître d'œuvre : BETAC

#### Partenaire

ADEME

#### Coût

Coût total de l'opération : 30 M€ HT

Coût spécifique « déchets » 159 k€ HT  
soit 0,5 % du coût total de l'opération :

Infrastructure déchèterie  
chantier :  
50 k€ HT

Transport - Traitement :  
38 k€ HT

Gardiennage - Fonctionnement :  
11 k€ HT

Ingénierie - Conception – Suivi :  
60 k€ HT

Financement : ADEME : 45 k€

#### Bilan « Développement Durable »

417 t de déchets soit 7 kg/m<sup>2</sup> de SHOB  
Taux de valorisation : 75 %

Nombre d'entreprises sensibilisées : 35  
Nombre de salariés formés : 115

#### Date de mise en œuvre

Démarrage des travaux janvier 2012  
Fin des travaux novembre 2012  
Ouverture de l'entrepôt décembre 2012

Exemples à suivre téléchargeables sur le site de l'ADEME ([www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)).

## Enseignements :

### Alain GEMMET, Responsable Maintenance et Sécurité des Biens

Etant donné l'engagement affirmé de Système U en faveur du développement durable et vu l'ampleur des travaux envisagés, il nous a semblé naturel que ce chantier soit conduit dans des conditions exemplaires.

Système U a souhaité l'inscrire dans une démarche HQE de certification NF Bâtiment Tertiaire, accompagné pour cela par le bureau de contrôle SOCOTEC.

Pour ce qui concerne plus spécifiquement les déchets de construction, au final, grâce à des choix de techniques de construction et une organisation adaptés les quantités produites sont restées relativement faibles, avec un taux de valorisation élevé.

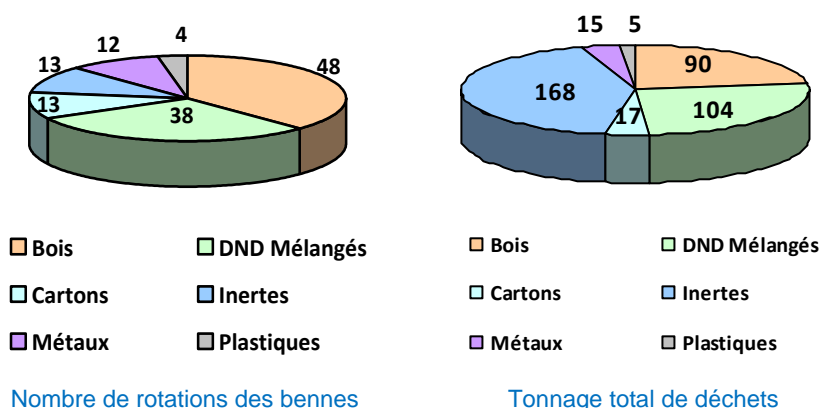
Malgré les engagements contractuels pris par les entreprises les performances visées n'auraient pas pu être atteintes sans une forte présence de terrain tant de la part du maître d'ouvrage que de son maître d'œuvre, allant bien au-delà des classiques réunions hebdomadaires de chantier.

La déchèterie, réalisée avec des murs de soutènement en préfabriqué, a été implantée en sortie du site, à proximité du poste de gardiennage de façon à ce que les agents en charge de la surveillance du chantier puissent, après une formation préalable, en assurer la gestion.

Sur la base des comptes rendus de ces gardiens, le maître d'œuvre avait la charge d'interpeller en conséquence les conducteurs d'opérations concernés lors des réunions hebdomadaires.

Les heures d'ouvertures limitées et l'éloignement de la déchèterie ont obligé les entreprises à doter leurs compagnons de moyens de conteneurisation de proximité, en général des big-bags.

L'évacuation des 400 tonnes de déchets produits vers les installations de recyclage ou d'élimination adaptées a nécessité la rotation de 128 bennes.



## Focus

- Importance de la réflexion préalable qui débute dès la phase de conception de l'ouvrage de façon à ne plus « subir » le déchet de chantier mais à en programmer sa bonne gestion.
- Mieux que le recyclage : la prévention de la production des déchets en équilibrant les déblais terreux avec le besoin en remblais paysagers, ou le calepinage des plaques de placoplâtre permettant de réduire les chutes (5 plaques de réserve pour 1 500m<sup>2</sup> posés).
- Signature par chaque entreprise intervenante d'une charte de respect des règles visant à réduire les nuisances environnementales, après information sur les pénalités applicables en cas de manquement.
- Une phase sensible : le nettoyage général de fin de chantier à réaliser dans des délais contraints avec comme conséquence un important afflux de déchets en mélange.

## Facteurs de reproductibilité

La gestion des déchets mis en œuvre sur ce chantier a permis de montrer qu'une approche performante était possible sans occasionner des coûts significatifs au regard du coût total de l'ouvrage.

Ce type d'organisation reste tout de même plus adapté pour des chantiers d'envergure.

Pour atteindre un niveau élevé de valorisation des déchets tout en maîtrisant les coûts de prise en charge, il demande un suivi de terrain régulier afin de valider les pratiques des entreprises, en particulier pour les apports dans la benne de déchets en mélange et requiert une forte implication du maître d'ouvrage et de son équipe d'ingénierie.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- Sur le site internet de l'ADEME : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)
- Le site de l'ADEME en Languedoc-Roussillon : [www.ademe.fr/languedoc-roussillon](http://www.ademe.fr/languedoc-roussillon)

### CONTACTS

- ADEME Languedoc-Roussillon  
Tél : 04 67 99 89 63
- [pierre.vignaud@ademe.fr](mailto:pierre.vignaud@ademe.fr)